



RAPPORT

ARTICLE 29

DE LA LOI ENERGIE CLIMAT

Rapports Article 29 des OPC

Table des matières

EUROSE	3
DNCA INVEST EUROSE	10
DNCA INVEST ALPHA BONDS.....	17
DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH	22
CENTIFOLIA.....	30
DNCA INVEST EVOLUTIF	37
DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO	45
DNCA INVEST ARCHER MID-CAP EUROPE.....	52
DNCA SRI EURO QUALITY	59
DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA.....	67
DNCA INVEST BEYOND CLIMATE	75
DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS.....	83
DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA.....	91
DNCA SERENITE PLUS	99
DNCA INVEST CONVERTIBLES	107
DNCA INVEST CREDIT CONVICTION	114
DNCA INVEST GLOBAL NEW WORLD	121
DNCA INVEST VALUE EUROPE.....	129

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20% EURO STOXX 50 et 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 year calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

Approche extra-financière

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

EUROSE

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	MIXTE PATRIMONIAL
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET	2 641,8
NOMBRE D'EMETTEURS	366

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP¹) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024² (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	1 497 607	95,42%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	867,07	95,42%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	589,76	94,06%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,85	76%
T°C - Défaut	2,23	100%

¹ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

² Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SA	0,62%	3,40	0,190759022
TotalEnergies SE	2,73%	1,74	0,179263009
Wienerberger AG	0,38%	3,18	0,140345079
Solvay SA	0,19%	1,75	0,12284401
Cie de Saint-Gobain SA	2,05%	1,50	0,110454938

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
AIB Group PLC	0,69%	1,5	0,00002830
Sanofi SA	2,01%	1,5	0,00225006
Enel SpA	0,17%	1,5	0,01732209
Nexans SA	0,18%	1,5	0,00232284
Alstom SA	0,15%	1,5	0,00071344

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Nationwide Building Society	0,17%	3,18	0,00001895
Wienerberger AG	0,38%	3,18	0,14034508
Banco de Sabadell SA	0,84%	2,27	0,00002307
BNP Paribas SA	2,85%	2,15	0,00047911
Orano SA	1,06%	2,01	0,03057176

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
RCI BANQUE SA	1,51%
TRATON FINANCE LUXEMBOURG SA	1,02%
DASSAULT AVIATION SA	0,95%
COFACE SA	0,91%
AYVENS SA	0,90%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15^{ème} conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aïchi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES³ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau

³ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	601,92	30%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	0,03	0,9%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	10,45%	95,47%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	400,14	55,03%
	Taux de recyclage de l'eau	63,96%	7,61%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000112	5,42%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	1,07	90,48%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et

la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,79	97%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-7,0%	66%

DNCA INVEST EUROSE

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20% EURO STOXX 50 et 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 year calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA INVEST EUROSE

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	MIXTE PATRIMONIAL
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET	2 294,6
NOMBRE D'EMETTEURS	385

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP⁴) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024⁵ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	1 330 664	95,29%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	869,45	95,29%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	594,58	93,89%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,85	76%
T°C - Défaut	2,23	100%

⁴ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

⁵ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SA	0,62%	3,40	0,183001381
TotalEnergies SE	2,72%	1,74	0,173616607
Wienerberger AG	0,40%	3,18	0,142391645
Solvay SA	0,20%	1,75	0,127108528
Cie de Saint-Gobain SA	2,07%	1,50	0,108156996

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
AIB Group PLC	0,69%	1,5	0,00002735
Sanofi SA	1,99%	1,5	0,00216268
Enel SpA	0,19%	1,5	0,01844235
Nexans SA	0,19%	1,5	0,00237051
Alstom SA	0,16%	1,5	0,00073462

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Nationwide Building Society	0,17%	3,18	0,00001794
Wienerberger AG	0,40%	3,18	0,14239164
Banco de Sabadell SA	0,81%	2,27	0,00002145
BNP Paribas SA	2,82%	2,15	0,00045921
Orano SA	1,01%	2,01	0,02850498

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
RCI BANQUE SA	1,56%
TRATON FINANCE LUXEMBOURG SA	1,01%
AYVENS SA	0,96%
DASSAULT AVIATION SA	0,95%
COFACE SA	0,92%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES⁶ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité

⁶ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	622,56	31%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	0,04	0,9%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	10,64%	95,38%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	400,48	54,87%
	Taux de recyclage de l'eau	63,82%	7,56%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000120	5,44%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	1,10	90,32%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,79	97%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-7,1%	68%

DNCA INVEST ALPHA BONDS

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Univers
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

Le Compartiment cherche à offrir, sur la durée d'investissement recommandée courant sur plus de trois ans, une performance supérieure, nette de tous frais, à celle de l'indice pour chaque part⁷. Cette performance est recherchée en y associant une volatilité annuelle inférieure à 5 % dans des conditions de marché normales.

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR mais ne réalise pas d'investissements durables. Dans ce cadre, le compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : intensité en carbone et répartition de la consommation d'énergie.
- Indicateurs sociaux : respect des normes internationales (travail des enfants, discrimination, liberté d'association, blanchiment d'argent, droits du travail, droits de l'homme, liberté de la presse et torture). Indicateurs de gouvernance : Signataire de l'Accord de Paris, signataire de la convention des Nations unies sur la biodiversité, politique de sortie du charbon, accord de non-prolifération des armes nucléaires.
- Notation et couverture des risques ESG au niveau mondial.

⁷ Se référer au prospectus de la SICAV pour le détail des indices par parts

DNCA INVEST ALPHA BONDS

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	OBLIGATIONS MULTI-STRATEGIES
ZONE D'INVESTISSEMENT	MONDE
ACTIF NET	14 678,4
NOMBRE D'EMETTEURS	333

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP⁸) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Cependant, ces scores de température sont utilisés pour les émetteurs privés, et ne sont pas applicables à DNCA Invest Alpha Bonds investi principalement en émetteurs publics.

En revanche, DNCA Finance analyse le mix énergétique de chaque pays investi.

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15^{ème} conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Les données aujourd'hui existantes ne concernent que les émetteurs privés, et ne sont pas applicables à DNCA Invest Alpha Bonds.

Cependant, DNCA Finance intègre plusieurs indicateurs au niveau des Etats, contribuant positivement ou négativement à la perte de biodiversité :

- Signature Accord de Paris (COP21)
- Engagement sortie du charbon
- Signature Accord Convention pour la Diversité Biologique

⁸ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	MESURES
INTENSITÉ CARBONE (tCO ₂ eq/1 M € DETTE)	315,2
INTENSITÉ CARBONE (tCO ₂ eq/1 M € PIB)	357,9

MIX ENERGETIQUE

SOURCE D'ENERGIE	POIDS
BIO ET DECHETS	7,30%
RENOUVELABLE	3,51%
HYDRAULIQUE	2,35%
GEOTHERMIE	1,92%
NUCLEAIRE	9,61%
PETROLE BRUT ET GNL	35,46%
GAZ NATUREL	28,60%
CHARBON	11,25%
TOURBE	0,01%

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES OBJECTIFS INTERNATIONAUX CLIMAT ET BIODIVERSITE

ENGAGEMENTS	POIDS	NOMBRE DE PAYS EN PORTEFEUILLE
SIGNATURE ACCORD DE PARIS (COP 21)	100%	16
SORTIE DU CHARBON	76,2%	10
SIGNATURE ACCORD CONVENTION POUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE	68,8%	15

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

Pour DNCA Invest Alpha Bonds, seules sont retenues les analyses de risque des émetteurs publics.

VAR Climat

La VAR Climat n'est aujourd'hui calculée que pour les émetteurs privés, et n'est pas applicables à DNCA Invest Alpha Bonds.

Résultats

	MESURES	TAUX DE COUVERTURE
NOTE ABA MOYENNE (SUR 10)	5,09	100%

DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Univers
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif du Compartiment consiste à surperformer les marchés d'actions paneuropéens sur la période d'investissement recommandée (5 ans). L'indice de référence STOXX EUROPE 600 Net Return EUR, calculé avec les dividendes réinvestis, est fourni à des fins de comparaison a posteriori. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Empreinte carbone (tCO₂e/M€ investi)
- Ratio de déchets dangereux ou radioactifs

DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	EUROPE
ACTIF NET	859,4
NOMBRE D'EMETTEURS	47

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP⁹) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024¹⁰ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	230 481	97,01%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	886,85	97,01%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	268,74	94,07%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,76	94%
T°C - Défaut	1,76	100%

⁹ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

¹⁰ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Air Liquide SA	0,63%	1,75	0,1764917
ID Logistics Group SACA	3,76%	2,43	0,151865308
Symrise AG	3,29%	1,50	0,052838341
Lonza Group AG	3,68%	1,50	0,039853545
DSV A/S	3,07%	1,50	0,022482867

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Symrise AG	3,29%	1,5	0,05283834
Ferrari NV	1,48%	1,5	0,00103903
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	1,51%	1,5	0,00078860
Safran SA	1,70%	1,5	0,00603696
AstraZeneca PLC	4,82%	1,5	0,00379598

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
ID Logistics Group SACA	3,76%	2,43	0,15186531
Interparfums SA	1,51%	2,39	0,00010050
Air Liquide SA	0,63%	1,75	0,17649170
Amplifon SpA	1,09%	1,62	0,00114170
Gaztransport Et Technigaz SA	3,53%	1,52	0,00032166

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
IMCD NV	1,53%
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	0,91%
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV	0,76%
SAFESTORE HOLDINGS PLC	0,50%
VAT GROUP AG	0,49%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES¹¹ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

¹¹ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	1 792,20	49%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	11,33%	94,07%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	410,00	67,92%
	Taux de recyclage de l'eau	1,00%	3,19%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000034	1,63%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,18	94,07%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	5,67	98%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-2,2%	92%

Label ISR - Indicateurs d'impact retenus

EMPREINTE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Empreinte carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M INVESTIS)	94%	269	100%	571

DECHETS DANGEREUX OU RADIOACTIFS

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Ratio de déchets dangereux ou radioactifs (T déchets/EUR M INVESTIS)	98%	0,2	100%	6,0

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Univers
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance sur la durée de placement recommandée supérieure à l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

CENTIFOLIA

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	FRANCE
ACTIF NET	798,2
NOMBRE D'EMETTEURS	37

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP¹²) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024¹³ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	490 177	92,37%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	930,67	92,37%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	630,11	92,37%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,62	100%
T°C - Défaut	1,62	100%

¹² CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

¹³ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
TotalEnergies SE	9,02%	1,74	0,629306312
Cie de Saint-Gobain SA	5,95%	1,50	0,339850645
Imerys SA	1,36%	1,50	0,178412049
Veolia Environnement SA	0,70%	1,50	0,124428882
Bouygues SA	4,73%	1,50	0,088373565

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Sanofi SA	9,58%	1,5	0,01137408
Publicis Groupe SA	3,57%	1,5	0,00149754
Orange SA	4,83%	1,5	0,02069244
Television Francaise 1 SA	1,88%	1,5	0,00438854
Veolia Environnement SA	0,70%	1,5	0,12442888

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Beneteau SACA	0,57%	2,27	0,00404765
BNP Paribas SA	6,85%	2,15	0,00121956
Renault SA	1,51%	1,75	0,00400942
Vinci SA	1,79%	1,75	0,01300253
TotalEnergies SE	9,02%	1,74	0,62930631

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
DASSAULT AVIATION SA	4,31%
COFACE SA	2,13%
AYVENS SA	1,06%
METROPOLE TELEVISION SA	0,87%
TRIGANO SA	0,71%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15^{ème} conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aïchi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES¹⁴ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau

¹⁴ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	-900,09	47%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	0,03	3,2%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	7,84%	92,37%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	254,42	60,97%
	Taux de recyclage de l'eau	73,25%	8,76%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000005	2,81%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,76	92,37%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique

de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,81	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-7,6%	90%

DNCA INVEST EVOLUTIF

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1 - 10 years calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- Ratio de déchets dangereux ou radioactifs

DNCA INVEST EVOLUTIF

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	MIXTE FLEXIBLE
ZONE D'INVESTISSEMENT	MONDE
ACTIF NET	780,9
NOMBRE D'EMETTEURS	132

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP¹⁵) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024¹⁶ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	373 487	99,04%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	1 006,12	99,04%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	483,26	97,18%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,76	87%
T°C - Défaut	2,01	100%

¹⁵ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

¹⁶ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
CRH PLC	2,08%	1,50	0,442738091
Linde PLC	2,77%	3,40	0,417451945
Wienerberger AG	0,62%	3,18	0,294107616
Cie de Saint-Gobain SA	2,88%	1,50	0,201346695
CMA CGM SA	0,92%	1,63	0,156727193

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Sanofi SA	1,52%	1,5	0,00220057
Nexans SA	0,90%	1,5	0,01479756
Deutsche Telekom AG	1,94%	1,5	0,00056642
Cie de Saint-Gobain SA	2,88%	1,5	0,20134669
ING Groep NV	1,47%	1,5	0,00004065

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Wienerberger AG	0,62%	3,18	0,29410762
CNH Industrial NV	0,50%	2,80	0,00193717
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	0,99%	2,30	0,01285755
Orano SA	0,92%	2,01	0,03440119
NVIDIA Corp	1,28%	2,00	0,00003153

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
LINDE PLC	2,77%
JPMORGAN CHASE & CO	2,25%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS-GESELLSCHAFT AG IN MUENCHEN	2,21%
CATERPILLAR INC	1,81%
GOLDMAN SACHS GROUP INC/THE	1,79%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES¹⁷ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

¹⁷ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	76,67	36%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	9,43%	97,81%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	955,07	58,39%
	Taux de recyclage de l'eau	81,06%	6,09%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000001	0,89%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,36	95,71%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,93	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-3,1%	81%

Label ISR - Indicateurs d'impact retenus

SOCIETES ACTIVES DANS LES COMBUSTIBLES FOSSILES

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Part des sociétés actives dans les combustibles fossiles	97%	0%	99%	100%

DECHETS DANGEREUX OU RADIOACTIFS

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Ratio de déchets dangereux ou radioactifs (T déchets/EUR M INVESTIS)	96%	0,4	96%	2,3

DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

Le fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'indice de référence Euro Stoxx Net Return (dividendes nets réinvestis) sur la période d'investissement recommandée (5 ans), notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET	832,5
NOMBRE D'EMETTEURS	58

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP¹⁸) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024¹⁹ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	609 600	96,97%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	1 225,66	96,97%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	745,50	96,97%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,85	98%
T°C - Défaut	1,85	100%

¹⁸ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

¹⁹ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
TotalEnergies SE	4,38%	1,74	0,463617449
Cie de Saint-Gobain SA	4,95%	1,50	0,42938313
Eni SpA	0,70%	3,40	0,332158844
Koninklijke Heijmans N.V	2,15%	1,50	0,205044855
Trigano SA	3,08%	3,40	0,096177739

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Sanofi SA	5,73%	1,5	0,01033517
Nexans SA	0,88%	1,5	0,01796272
Publicis Groupe SA	0,25%	1,5	0,00016028
Cie de Saint-Gobain SA	4,95%	1,5	0,42938313
Indra Sistemas SA	0,79%	1,5	0,00030833

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Davide Campari-Milano NV	0,27%	2,88	0,00083383
Elior Group SA	0,17%	2,19	0,00363544
BNP Paribas SA	4,47%	2,15	0,00120762
Maire SpA	2,56%	1,85	0,01027562
Rubis SCA	1,06%	1,80	0,02959604

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
TRIGANO SA	3,08%
AYVENS SA	2,89%
SIXT SE	1,98%
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV	1,86%
CTP NV	1,74%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15^{ème} conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES²⁰ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

²⁰ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	66,92	41%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	2,95%	99,11%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	404,34	67,82%
	Taux de recyclage de l'eau	58,20%	11,74%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000005	2,47%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	1,04	96,97%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,84	97%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-5,2%	95%

DNCA INVEST ARCHER MID-CAP EUROPE

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Univers
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

Le fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'indice de référence MSCI Europe Mid Cap Index Net Return (dividendes nets réinvestis) sur la période d'investissement recommandée (5 ans), notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR mais ne réalise pas d'investissements durables. Dans ce cadre, le compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA INVEST ARCHER MID-CAP EUROPE

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	EUROPE
ACTIF NET	956,0
NOMBRE D'EMETTEURS	83

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP²¹) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024²² (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	350 646	86,82%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	624,62	86,05%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	373,20	84,72%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	2,13	90%
T°C - Défaut	2,14	100%

²¹ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

²² Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
OCI NV	0,51%	2,46	0,761604483
ALSO Holding AG	1,29%	2,36	0,336744842
Imerys SA	0,73%	1,50	0,186060775
Associated British Foods PLC	1,56%	1,77	0,13641803
Fugro NV	2,67%	1,50	0,135990164

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Nexans SA	0,50%	1,5	0,01314810
SBM Offshore NV	2,18%	1,5	0,00014594
IPSOS SA	1,46%	1,5	0,00373355
Alten SA	0,85%	1,5	0,00105968
Flutter Entertainment PLC	2,67%	1,5	0,00027362

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
OCI NV	0,51%	2,46	0,76160448
Elementis PLC	0,57%	2,43	0,03079363
ALSO Holding AG	1,29%	2,36	0,33674484
Next 15 Group PLC	0,41%	2,31	0,00006354
Hikma Pharmaceuticals PLC	0,51%	2,02	0,00850320

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
ON THE BEACH GROUP PLC	2,81%
MODERN TIMES GROUP MTG AB	2,33%
IG GROUP HOLDINGS PLC	2,25%
AMBEA AB	2,19%
SIXT SE	2,13%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15^{ème} conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aïchi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES²³ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

²³ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	515,60	22%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,9%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	4,31%	84,72%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	3 891,60	30,51%
	Taux de recyclage de l'eau	71,84%	0,92%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)		0,00%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,38	84,72%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,46	96%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-3,9%	84%

DNCA SRI EURO QUALITY

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universé
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

Le compartiment recherche une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (NR) EUR pendant la durée de placement recommandée. (5 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG)

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le fonds s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Intensité des émissions de GES (tCO₂e/M€ de CA)
- Ratio de déchets dangereux ou radioactifs

DNCA SRI EURO QUALITY

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET	2 106,2
NOMBRE D'EMETTEURS	50

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP²⁴) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024²⁵ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	533 218	100,00%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	782,76	100,00%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	257,83	100,00%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,67	99%
T°C - Défaut	1,67	100%

²⁴ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

²⁵ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Air Liquide SA	2,00%	1,75	0,490479167
Cie de Saint-Gobain SA	1,95%	1,50	0,21514613
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	1,84%	1,50	0,079398838
Deutsche Post AG	0,84%	1,50	0,051581568
Iberdrola SA	0,86%	1,50	0,044682037

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Sanofi SA	3,62%	1,5	0,00831740
Deutsche Telekom AG	3,60%	1,5	0,00165934
Cie de Saint-Gobain SA	1,95%	1,5	0,21514613
Deutsche Boerse AG	1,49%	1,5	0,00016793
Amadeus IT Group SA	3,59%	1,5	0,00227385

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Vinci SA	1,01%	1,75	0,01415883
Air Liquide SA	2,00%	1,75	0,49047917
Amplifon SpA	0,72%	1,62	0,00065809
Gaztransport Et Technigaz SA	2,42%	1,52	0,00019193
Sanofi SA	3,62%	1,50	0,00831740

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
ALLIANZ SE	2,59%
ADYEN NV	2,05%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS-GESELLSCHAFT AG IN MUENCHEN	1,44%
IMCD NV	1,16%
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNERS SA	0,59%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES²⁶ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

²⁶ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	2 004,72	51%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	0,02	1,9%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	10,02%	100,00%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	302,37	72,50%
	Taux de recyclage de l'eau	23,94%	11,03%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000054	2,07%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,32	100,00%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	5,72	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-2,5%	96%

Label ISR - Indicateurs d'impact retenus

INTENSITE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Intensité carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M CA)	100%	783	100%	979

DECHETS DANGEREUX OU RADIOACTIFS

	Fonds		Indice de référence		JUIN 2025
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur	
Ratio de déchets dangereux ou radioactifs (T déchets/EUR M INVESTIS)	100%	0,3	99%	0,6	

DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR de conviction
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <4/10 en responsabilité
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)
- 100% d'investissement durable au sens du règlement SFDR

Objectifs de gestion

Le Compartiment vise à surperformer l'indice composite suivant : 30% MSCI World All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged Index, calculé coupons et dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée (minimum 3 ans).
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR.

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Empreinte carbone (tCO₂e/M€ investi)
- Alignement taxonomie (% du chiffre d'affaires)

DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	MIXTE PATRIMONIAL ISR
ZONE D'INVESTISSEMENT	MONDE
ACTIF NET	317,6
NOMBRE D'EMETTEURS	130

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP²⁷) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024²⁸ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	87 572	94,71%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	776,26	94,11%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	321,14	92,66%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,66	76%
T°C - Défaut	2,13	100%

²⁷ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

²⁸ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
OI European Group BV	1,13%	3,40	0,505643723
Smurfit Kappa Treasury ULC	1,43%	3,40	0,298169848
NextEra Energy Inc	1,65%	3,40	0,172494969
Veolia Environnement SA	1,17%	1,50	0,150272157
Verallia SA	1,53%	1,50	0,148714155

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Enel SpA	1,72%	1,5	0,12992206
Nexans SA	1,20%	1,5	0,01171197
Alstom SA	1,18%	1,5	0,00431206
Veolia Environnement SA	1,17%	1,5	0,15027216
Intesa Sanpaolo SpA	1,57%	1,5	0,00008543

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	1,65%	2,30	0,01264891
Samsung SDI Co Ltd	0,80%	2,02	0,01375533
NVIDIA Corp	1,56%	2,00	0,00002269
Enphase Energy Inc	0,24%	1,97	0,00068833
Keyence Corp	1,53%	1,78	0,00003619

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
NEXTERA ENERGY INC	1,65%
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	1,59%
IQVIA INC	1,56%
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC	1,43%
PEARSON FUNDING PLC	1,40%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES²⁹ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

²⁹ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	-1 597,79	46%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	0,36	1,4%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	15,03%	94,37%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	456,29	61,81%
	Taux de recyclage de l'eau	41,20%	6,20%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,001797	2,95%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,54	89,48%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	5,53	99%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-5,8%	79%

Label ISR - Indicateurs d'impact retenus

EMPREINTE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Empreinte carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M investis)	93%	321	99%	411

ALIGNEMENT TAXONOMIE EUROPÉENNE

	Fonds	
	Couverture	Valeur
Alignement taxonomie européenne (% du CA)	31,5%	7,7%

DNCA INVEST BEYOND CLIMATE

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR de conviction
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <4/10 en responsabilité
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)
- 100% d'investissement durable au sens du règlement SFDR

Objectifs de gestion

Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant (libellé en Euro) : l'EUROSTOXX NR (code Bloomberg : SXXT Index) calculé dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

La stratégie d'investissement est appuyée sur une approche « climat » qui combine les exigences classiques de gestion du risque et rendement financier avec les exigences de transition bas carbone en ligne avec l'Accord de Paris signé le 22 Avril 2016 (« l'Accord de Paris »).

Approche extra-financière

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR.

Le Compartiment vise à aligner l'économie sur une trajectoire inférieure à 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5% par an en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du Compartiment avec l'intensité carbone de l'année précédente.

De plus, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributrice aux enjeux climatiques se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2).

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Empreinte carbone (tCO2e/M€ investi)
- Alignement taxonomie (% du chiffre d'affaires)

DNCA INVEST BEYOND CLIMATE

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS ISR
ZONE D'INVESTISSEMENT	EUROPE
ACTIF NET	203,9
NOMBRE D'EMETTEURS	33

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP³⁰) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024³¹ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

INTENSITÉ CARBONE

	2024		2023	
	Mesure	Variation (%)	Mesure	Variation (%)
Intensité carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M CA)	130,8	-8,4%	146,9	-21,0%

³⁰ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

³¹ Explications fournies par CDP

EMISSIONS CARBONE

	2024	2023
Emissions évitées (T CO ₂ /EUR M investis)	330,4	270,0
Empreinte carbone (T CO ₂ /EUR M investis)	73,7	94,4
Rapport Net	4,5x	2,9x

EMPREINTE CARBONE COMPARÉE À L'INDICE

	Fonds		Indice de référence	
	Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
Empreinte carbone (T CO ₂ /EUR M investis)	464	97%	601	100%

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO ₂ eq)	91 031	97,35%
Intensité carbone (tCO ₂ eq/1 M € CA)	788,74	97,35%
Empreinte carbone (tCO ₂ eq/1 M € investi)	463,82	97,35%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,56	98%
T°C - Défaut	1,57	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Veolia Environnement SA	4,42%	1,50	0,4934632
Enel SpA	3,71%	1,50	0,24346187
Seche Environnement SACA	2,21%	1,75	0,20809677
Iren SpA	1,29%	1,75	0,127623001
SSE PLC	3,10%	1,50	0,104996789

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Enel SpA	3,71%	1,5	0,24346187
Veolia Environnement SA	4,42%	1,5	0,49346320
Intesa Sanpaolo SpA	3,75%	1,5	0,00017720
CaixaBank SA	3,06%	1,5	0,00020132
Getlink SE	2,60%	1,5	0,00161113

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Iren SpA	1,29%	1,75	0,12762300
Seche Environnement SACA	2,21%	1,75	0,20809677
Geberit AG	3,58%	1,74	0,00622717
Credit Agricole SA	3,42%	1,62	0,00008457
AXA SA	1,04%	1,54	0,00009728

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
EDP RENOVAVEIS SA	2,76%
ARISTON HOLDING NV	1,74%
NEOEN SA	1,15%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15^{ème} conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aïchi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES³² (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

³² L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	-3 318,93	62%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	1,30	2,6%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	11,38%	97,35%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	614,12	57,26%
	Taux de recyclage de l'eau	13,90%	13,89%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000260	5,40%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	3,11	94,29%

EMPREINTE CARBONE COMPAREE A L'INDICE

	Fonds		Indice de référence	
	Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
Empreinte carbone (T CO ₂ /EUR M investis)	464	97%	601	100%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	6,48	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-5,4%	95%

Label ISR - Indicateurs d'impact retenus

EMPREINTE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Empreinte carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M investis)	97%	464	100%	601

ALIGNEMENT TAXONOMIE EUROPÉENNE

	Fonds	
	Couverture	Valeur
Alignement taxonomie européenne (% du CA)	83,6%	26,6%

DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR de conviction
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <4/10 en responsabilité
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

100% d'investissement durable au sens du règlement SFDR

Objectifs de gestion

Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant libellé en euro : MSCI All Countries World Net Return (ticker Bloomberg : NDEEWNR Index) calculé dividendes nets de retenue à la source réinvestis, sur la durée de placement recommandée (5 ans).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR. La stratégie d'investissement est orientée vers une économie à faible émission de carbone, ce qui conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieur à celle de l'indice MSCI All Countries World. Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Empreinte carbone (tCO₂e/M€ investi)
- Alignement taxonomie (% du chiffre d'affaires)

DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS ISR
ZONE D'INVESTISSEMENT	MONDE
ACTIF NET	209,2
NOMBRE D'EMETTEURS	40

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP³³) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024³⁴ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	35 724	100,00%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	678,09	100,00%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	172,50	100,00%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	2,09	100%
T°C - Défaut	2,09	100%

³³ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

³⁴ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
NextEra Energy Inc	3,13%	3,40	0,76424016
Air Liquide SA	1,25%	1,75	0,267734989
Iberdrola SA	3,72%	1,50	0,168367766
Waste Management Inc	1,51%	1,50	0,141749654
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	5,57%	2,30	0,099897126

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp	Contribution (%)
Prysmian SpA	2,08%	1,5	0,04662924
Sika AG	2,66%	1,5	0,00560218
AstraZeneca PLC	1,83%	1,5	0,00109544
ASML Holding NV	1,47%	1,5	0,00010050
Iberdrola SA	3,72%	1,5	0,16836777

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp	Contribution (%)
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	5,57%	2,30	0,09989713
Samsung SDI Co Ltd	1,72%	2,02	0,06904226
NVIDIA Corp	4,17%	2,00	0,00014189
Enphase Energy Inc	1,99%	1,97	0,01314453
Keyence Corp	3,16%	1,78	0,00017515

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
NEXTERA ENERGY INC	3,13%
VERALTO CORP	1,52%
VEEVA SYSTEMS INC	1,23%
ARRAY TECHNOLOGIES INC	0,79%
VERTIV HOLDINGS CO	0,50%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES³⁵ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

³⁵ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	75,23	71%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	15,14%	100,00%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	489,39	66,62%
	Taux de recyclage de l'eau	68,20%	7,04%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)		0,00%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,35	93,85%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	5,64	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-1,0%	100%

Label ISR - Indicateurs d'impact retenus

EMPREINTE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Empreinte carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M investis)	100%	172	100%	357

ALIGNEMENT TAXONOMIE EUROPÉENNE

	Fonds	
	Couverture	Valeur
Alignement taxonomie européenne (% du CA)	21,3%	5,5%

DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR de conviction
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <4/10 en responsabilité
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)
- 100% d'investissement durable au sens du règlement SFDR

Objectifs de gestion

Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant libellé en euro : Euro Stoxx NR (ticker Bloomberg : SXXT Index) calculé dividendes nets de retenue à la source réinvestis, sur la durée de placement recommandée (5 ans).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR. La stratégie d'investissement est orientée vers une économie à faible émission de carbone, ce qui conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieur à celle de l'Euro Stoxx NR.

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Empreinte carbone (tCO₂e/M€ investi)
- Alignement taxonomie (% du chiffre d'affaires)

DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS ISR
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET	469,0
NOMBRE D'EMETTEURS	42

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP³⁶) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024³⁷ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	175 808	97,31%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	818,40	97,31%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	406,71	97,31%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,69	98%
T°C - Défaut	1,69	100%

³⁶ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

³⁷ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Air Liquide SA	3,27%	1,75	0,509282167
Iberdrola SA	5,03%	1,50	0,166018904
Huhtamaki Oyj	2,17%	1,75	0,110152042
Hera SpA	2,17%	1,75	0,097418972
Essity AB	1,99%	1,50	0,094243359

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Getlink SE	2,48%	1,5	0,00302145
Symrise AG	3,46%	1,5	0,03069022
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	2,00%	1,5	0,05479853
AstraZeneca PLC	2,19%	1,5	0,00095436
SEB SA	2,12%	1,5	0,01357381

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
ID Logistics Group SACA	2,63%	2,43	0,05873472
Air Liquide SA	3,27%	1,75	0,50928217
Hera SpA	2,17%	1,75	0,09741897
Huhtamaki Oyj	2,17%	1,75	0,11015204
Geberit AG	3,09%	1,74	0,01057419

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
RATIONAL AG	2,90%
EDP RENOVAVEIS SA	2,33%
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	1,07%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES³⁸ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

³⁸ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	4 717,38	75%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	0,02	2,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	14,87%	97,31%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	592,57	69,68%
	Taux de recyclage de l'eau	1,00%	6,75%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)		0,00%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,65	97,31%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	6,67	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-4,1%	92%

Label ISR - Indicateurs d'impact retenus

EMPREINTE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Empreinte carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M investis)	97%	407	100%	601

ALIGNEMENT TAXONOMIE EUROPÉENNE

	Fonds	
	Couverture	Valeur
Alignement taxonomie européenne (% du CA)	77,3%	12,2%

DNCA SERENITE PLUS

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du Fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice de référence obligatoire Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year (Ticker Bloomberg : LE13TREU Index) calculé coupons réinvestis sur la durée de placement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le fonds s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Intensité des émissions de GES (tCO₂e/M€ de CA)
- Mixité au sein des organes de gouvernance

DNCA SERENITE PLUS

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	OBLIGATIONS COURT TERME
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET	887,0
NOMBRE D'EMETTEURS	178

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP³⁹) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024⁴⁰ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	436 151	95,23%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	654,60	95,23%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	505,18	94,04%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,66	72%
T°C - Défaut	2,20	99%

³⁹ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

⁴⁰ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
INEOS Finance PLC	1,01%	3,40	0,515799099
Wizz Air Finance Co BV	0,85%	3,40	0,341240267
Solvay SA	0,31%	1,75	0,238818056
Electricite de France SA	2,08%	1,75	0,123703559
voestalpine AG	0,19%	1,75	0,108692071

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
AIB Group PLC	1,04%	1,5	0,00005059
Enel SpA	0,72%	1,5	0,08458020
Veolia Environnement SA	0,29%	1,5	0,05817345
Cie de Saint-Gobain SA	0,73%	1,5	0,04675953
ING Groep NV	0,77%	1,5	0,00001946

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Nationwide Building Society	0,23%	3,18	0,00002999
Banco de Sabadell SA	0,33%	2,27	0,00001087
BNP Paribas SA	3,85%	2,15	0,00076965
Orano SA	0,70%	2,01	0,02404295
Belfius Bank SA	1,13%	1,90	0,00001806

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
BANCO BPM SpA	2,33%
TRATON FINANCE LUXEMBOURG SA	2,33%
RCI BANQUE SA	2,12%
CELLNEX FINANCE Co SA	1,62%
ZF FINANCE GMBH	1,47%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES⁴¹ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

⁴¹ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	-385,16	22%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	9,24%	96,10%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	245,55	57,25%
	Taux de recyclage de l'eau	37,00%	3,76%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000380	2,01%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,74	87,86%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,79	96%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-4,8%	64%

INTENSITE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Intensité carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M CA)	95	655	97%	714

MIXITE AU SEIN DES ORGANES DE GOUVERNANCE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Mixité au sein des organes de gouvernance	93%	40,2%	90%	39,5%

DNCA INVEST CONVERTIBLES

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB (EUR) calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA INVEST CONVERTIBLES

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	OBLIGATIONS CONVERTIBLES
ZONE D'INVESTISSEMENT	EUROPE
ACTIF NET	578,3
NOMBRE D'EMETTEURS	60

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP⁴²) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024⁴³ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	306 119	91,13%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	965,32	91,13%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	536,20	91,13%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,96	90%
T°C - Défaut	1,97	101%

⁴² CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

⁴³ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
International Consolidated Airlines Group SA	3,35%	2,47	0,583641025
voestalpine AG	1,44%	1,75	0,315213587
TUI AG	3,03%	1,75	0,284292142
JET2 PLC	2,01%	1,50	0,253922525
Eni SpA	1,86%	3,40	0,249862752

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Cie de Saint-Gobain SA	0,93%	1,5	0,02285978
Pirelli & C SpA	1,54%	1,5	0,01148196
Elis SA	1,80%	1,5	0,01331863
Fnac Darty SA	1,19%	1,5	0,00113303
Accor SA	1,94%	1,5	0,05208562

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
International Consolidated Airlines Group SA	3,35%	2,47	0,58364102
SK Hynix Inc	0,57%	2,43	0,00904170
BNP Paribas SA	0,53%	2,15	0,00004051
TUI AG	3,03%	1,75	0,28429214
Renault SA	0,99%	1,75	0,00112461

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
LEG PROPERTIES BV	3,49%
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV	2,42%
ENI SPA	1,86%
GLOBAL PAYMENTS INC	1,08%
SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV	1,06%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES⁴⁴ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

⁴⁴ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	804,77	43%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	5,14%	91,13%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	3 981,31	52,65%
	Taux de recyclage de l'eau	44,02%	9,78%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000020	7,17%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	1,26	91,13%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,89	93%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-9,6%	82%

DNCA INVEST CREDIT CONVICTION

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate TR EUR calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA INVEST CREDIT CONVICTION

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	CREDIT FLEXIBLE
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET	765,0
NOMBRE D'EMETTEURS	283

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP⁴⁵) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024⁴⁶ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	255 245	89,45%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	669,29	89,45%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	367,06	88,12%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	2,06	60%
T°C - Défaut	2,44	99%

⁴⁵ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

⁴⁶ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
voestalpine AG	0,42%	1,75	0,243619969
Eni SpA	0,59%	3,40	0,212331816
International Consolidated Airlines Group SA	0,44%	2,47	0,206138802
TUI AG	0,81%	1,75	0,201790324
Wizz Air Finance Co BV	0,38%	3,40	0,155330781

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
AIB Group PLC	0,52%	1,5	0,00002564
NN Group NV	0,12%	1,5	0,00001141
ING Groep NV	1,24%	1,5	0,00003201
Intesa Sanpaolo SpA	0,78%	1,5	0,00006759
CaixaBank SA	0,59%	1,5	0,00007073

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Nationwide Building Society	1,30%	3,18	0,00017493
Wienerberger AG	0,33%	3,18	0,14460544
CNH Industrial NV	0,37%	2,80	0,00135899
International Consolidated Airlines Group SA	0,44%	2,47	0,20613880
Banco de Sabadell SA	0,77%	2,27	0,00002547

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
AROUNDTOWN FINANCE SARL	1,38%
ROTHESAY LIFE PLC	1,28%
ABANCA CORP BANCARIA SA	1,08%
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG	1,04%
EUROBANK SA	1,00%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES⁴⁷ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

⁴⁷ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	124,34	8%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	0,01	0,8%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	6,80%	90,35%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	369,03	48,22%
	Taux de recyclage de l'eau	38,40%	1,09%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000018	2,51%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,48	82,49%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,46	90%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-8,1%	57%

DNCA INVEST GLOBAL NEW WORLD

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice MSCI AC World IMI Digital Economy (NR) EUR calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée en ciblant les entreprises bénéficiant de la transformation numérique des industries et de la société.

Ces entreprises sont choisies pour leur qualité de leaders mondiaux ou locaux sur leurs marchés respectifs, analysés à travers l'intégration systématique de critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG), tels que la consommation d'énergie, les émissions de CO₂, ou encore les pratiques éthiques de l'entreprise.

Approche extra-financière

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Empreinte carbone (tCO₂e/M€ investi)
- Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE

DNCA INVEST GLOBAL NEW WORLD

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	MONDE
ACTIF NET	505,0
NOMBRE D'EMETTEURS	48

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP⁴⁸) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024⁴⁹ (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	25 213	97,04%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	305,65	97,04%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	52,11	97,04%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	2,18	99%
T°C - Défaut	2,18	100%

⁴⁸ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

⁴⁹ Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	3,44%	2,30	0,493235269
Amazon.com Inc	5,26%	3,40	0,482223846
Micron Technology Inc	0,89%	2,65	0,431555047
Walmart Inc	2,92%	1,50	0,354164133
Alibaba Group Holding Ltd	1,12%	1,50	0,100881796

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Publicis Groupe SA	1,02%	1,5	0,00575922
SAP SE	2,21%	1,5	0,00548139
Dassault Systèmes SE	0,77%	1,5	0,00035817
ASML Holding NV	1,13%	1,5	0,00061578
Wolters Kluwer NV	1,53%	1,5	0,00189188

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Micron Technology Inc	0,89%	2,65	0,43155505
Medtronic PLC	1,58%	2,38	0,01985490
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	3,44%	2,30	0,49323527
ANSYS Inc	0,79%	2,23	0,00191778
Broadcom Inc	5,64%	2,10	0,02128023

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
AMAZON.COM INC	5,26%
STRYKER CORP	1,54%
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	1,24%
DATADOG INC	1,04%
TOAST INC	1,02%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES⁵⁰ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité

⁵⁰ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	775,31	30%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	0,00%	97,04%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	203,02	36,83%
	Taux de recyclage de l'eau	55,19%	7,22%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)		0,00%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,04	91,99%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,74	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-0,8%	95%

Label ISR - Indicateurs d'impact retenus

EMPREINTE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Empreinte carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M INVESTIS)	97%	52	100%	80

INTENSITE DE CONSOMMATION D'ENERGIE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/EUR M de CA)	97%	0,1	99%	0,1

DNCA INVEST VALUE EUROPE

RAPPORT 2024

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice STOXX EUROPE 600 (NR) EUR calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA INVEST VALUE EUROPE

Principales caractéristiques au 31 décembre 2024

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	EUROPE
ACTIF NET	579,9
NOMBRE D'EMETTEURS	47

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs - Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2024-2025)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP⁵¹) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes. A noter que cette température par défaut a nettement augmenté en 2024⁵² (elle était de 3,1° en 2023), ce qui a un impact significatif sur les résultats.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	518 710	100,00%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	1 327,70	100,00%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	937,08	100,00%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,70	100%
T°C - Défaut	1,70	100%

⁵¹ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

⁵² Explications fournies par CDP

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
CRH PLC	2,36%	1,50	0,221179185
Veolia Environnement SA	2,07%	1,50	0,199179037
Shell PLC	2,43%	3,40	0,185457265
Anglo American PLC	3,16%	2,00	0,168581303
Enel SpA	2,87%	1,50	0,162443104

Meilleurs scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Novartis AG	2,33%	1,5	0,00084850
Koninklijke KPN NV	2,45%	1,5	0,00505726
Sanofi SA	2,73%	1,5	0,00174344
Enel SpA	2,87%	1,5	0,16244310
Nexans SA	1,60%	1,5	0,01159471

Moins bons scores de température

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Subsea 7 SA	2,79%	3,10	0,08542771
BNP Paribas SA	1,65%	2,15	0,00015847
Anglo American PLC	3,16%	2,00	0,16858130
BASF SE	2,15%	1,99	0,12937362
Associated British Foods PLC	2,01%	1,77	0,04845498

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
FRAPORT AG FRANKFURT AIRPORT SERVICES WORLDWIDE	2,44%
SHELL PLC	2,43%
AYVENS SA	2,28%
ROCHE HOLDING AG	2,25%
DASSAULT AVIATION SA	1,59%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15^{ème} conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES⁵³ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

⁵³ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	-2 124,01	52%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	14,96%	100,00%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	2 430,90	59,16%
	Taux de recyclage de l'eau	62,14%	10,38%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,001832	6,34%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	2,68	98,31%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2024 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,82	98%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-6,8%	97%

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce document promotionnel ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

DNCA Finance - 19 place Vendôme, 75001 Paris - Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00 Email : dnca@dnca-investments.com - www.dnca-investments.com

Site intranet dédié aux indépendants. Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000. Conseiller en investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II.

DNCA
INVESTMENTS